

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GINASSERVIS DU JEUDI 27 MAI 2021

Le vingt-sept mai de l'an deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Ginasservis dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé PHILIBERT, Maire.

Présents : Hervé PHILIBERT, Laurent MÉAUME, Céline HOULES, Gilles LOMBARD, Karine MOATI, Alin BURLE, Michel MERCADAL, Thierry PORPORAT, Émilou RAVERA, Fabienne REVEL, Fabrice MARTY, Sylvain LAFARGE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec pouvoir : Émilie RIZZO donne pouvoir à Hervé PHILIBERT, Jean-Paul DAUBLAIN donne pouvoir à Laurent MÉAUME.

Absents excusés : Nathalie AUDIBERT, Amandine AUGIER, Christine BOUTEILLER-MICHELESI, Rachid KEBAILI, Patricia LOPEZ.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Karine MOATI est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

1/ COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 08 AVRIL 2021

M. le Maire demande à l'assemblée présente de s'exprimer sur le compte-rendu du CM du 8 Avril 2021. Aucune remarque n'est faite. Le CR est approuvé à l'unanimité.

2/Délibération N°210527D01 : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2021

M. le Maire présente le projet de demande de subvention au conseil départemental au titre des amendes de police. Il évoque alors les projets de création de trottoirs et présente l'ensemble des secteurs concernés sur la commune, ainsi que les devis obtenus. La demande de subvention est envisagée à hauteur de 186 129.90 euros.

L'assemblée approuve à l'unanimité la demande de subvention.

3/Délibération N°210527D02 : INSTAURATION DU CET

M. le Maire présente les obligations liées au Compte Epargne Temps au sein des collectivités et indique les points de fonctionnement. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande d'ouverture du CET auprès du Comité Technique Paritaire.

4/Délibération 210527D03 : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRIMITIF 2021 EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire indique qu'une erreur a été réalisée sur des inscriptions au BP 2021 Eau et Assainissement. Il propose des modifications approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

5/Délibération 210527D04 : DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CCAS ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

M. le Maire indique la démission de Carla GIACOMINI et propose la désignation de M. Juan LOPEZ comme membre extérieur. Ceci est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

6 – Questions diverses

- ✓ Recrutement sur un poste d'ASVP : Hervé PHILIBERT et Laurent MÉAUME présentent la phase de recrutement sur le poste d'ASVP. M. Rémy GILLET, occupant déjà un poste d'ASVP sur la Verdière, a été retenu. Il a demandé sa mutation et prendra le poste sur Ginasservis à compter du 26/07/2021.
- ✓ Fabienne REVEL évoque la difficulté de ne pas recevoir de comptes rendus lors des absences aux réunions du CCAS et demande que des comptes rendus puissent être transmis à l'ensemble des membres après chaque réunion. Hervé PHILIBERT transmettra la demande aux membres du CCAS.
- ✓ Hervé PHILIBERT présente la situation actuelle concernant la STEP et les nouvelles filières d'épuration envisagées, avec un système de boues activées permettant de limiter les rejets dans le cours d'eau La Vabre. La gestion des boues reste néanmoins une phase difficile à gérer.
Suite aux premières fouilles réalisées, de nouvelles fouilles complémentaires sont à réaliser. La DRAC les estime à 376 000 euros HT à minima.
A ce jour, il est prévu une STEP avec une capacité de 2500 équivalent habitants avec une évolution possible vers une capacité de 3250 équivalent habitants.
Le coût estimatif est de 1.3 à 1.4 millions d'euros. Les aides et subventions envisagées sont les suivantes :
 - 50% de l'Agence de l'eau
 - 200 000 € de la DETR
 - Jusqu'à 50% du reste à charge par le Canal de Provence (maximum 200 000€)
- ✓ Hervé PHILIBERT indique que l'installation de la fibre est programmée sur la commune pour fin 2022/début 2023. A l'été 2023, l'installation devrait être finalisée. Afin d'être utilisée, il sera néanmoins nécessaire que les fournisseurs d'accès soient également présents.
- ✓ Hervé PHILIBERT évoque les dernières réunions concernant le projet de réalisation du local du service technique. Le coût estimé initialement à 400 000 € passe à 575 000 € (+150 000 € de PSE)
- ✓ Sylvain LAFARGE évoque la remise en activité de l'association de Rugby et certaines demandes en lien avec l'utilisation du terrain et d'espaces annexes (douches local piscine). Ces demandes seront étudiées ultérieurement en fonction du démarrage et de l'évolution de l'association
- ✓ Fabrice MARTY expose le fonctionnement des effaroucheurs sur la place afin de réduire la présence d'étourneaux. Les premiers résultats positifs seront à confirmer dans les prochaines semaines.
- ✓ Céline GIRAN indique que le Comité des Fêtes est en cours de reconstitution avec une nouvelle association.

- ✓ Gilles LOMBARD et Alin BURLE indiquent que les travaux actuels de réfection du petit bassin de la piscine municipale avancent lentement mais les réalisations sont satisfaisantes.
- ✓ Hervé PHILIBERT présente l'organisation prévue lors des élections régionales (en salle des mariages) et départementales (en salle du conseil) des 20 et 27 Juin 2021. Au total, 7 personnes doivent être présentes en permanence. Les Conseillers municipaux donnent leurs disponibilités sur chacun des créneaux proposés.

En l'absence de nouvelles remarques, la séance est levée à 21h.

La secrétaire de séance,

Karine MOATI



Le Maire,

Hervé PHILIBERT

